



Rapport de gestion

Exercice 2024

Pour les neuf mois clos le 31 décembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Résultats financiers des périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022	11
Principaux indicateurs de rendement	3	Rendement des secteurs d'activité	14
Faits saillants des résultats financiers et des activités	4	Situation de trésorerie pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022	20
Principales informations financières consolidées	6	États financiers consolidés intermédiaires non audités	25
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	7		
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	9		

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport financier trimestriel et le rapport de gestion trimestriel de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2023 et 2022 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2023. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 6 février 2024. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2023 et 2022.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportant. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2023, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payant offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

SURVOL

Stingray (TSX : RAY.A; RAY.B) est une société internationale de musique, de médias et de technologie qui joue un rôle de premier plan dans les secteurs de la télédiffusion, de la diffusion en continu, de la radio, des services aux entreprises et de la publicité. Stingray propose un vaste éventail de services musicaux, numériques et publicitaires à des marques établies dans le monde entier, y compris des chaînes télévisées et audio, plus de 100 stations de radio, du contenu vidéo à la demande par abonnement, des chaînes FAST, des produits de karaoké, des applis musicales, ainsi que du contenu d'infodivertissement à bord et en voiture. Stingray Affaires, une division de Stingray, offre des solutions commerciales de musique, de publicité en magasin et d'affichage numérique, de même que des données et des rétroactions fondées sur l'IA qui facilitent la compréhension des consommateurs. Stingray Advertising, le plus vaste réseau de publicité audio en magasin d'Amérique du Nord, diffuse des publicités audio numériques dans plus de 20 000 grands magasins. Stingray emploie près de 1 000 personnes dans le monde et joint 540 millions de consommateurs dans 160 pays. Pour en savoir plus : www.stingray.com.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Trimestre clos le 31 décembre 2023 (le « troisième trimestre de 2024 » ou « T3 2024 »)

100,3 M\$ ▲ 12,4 % par rapport au T3 2023 Produits	9,1 M\$ ▼ 29,9 % par rapport au T3 2023 Bénéfice net ou 0,13 \$ par action	30,9 M\$ ▲ 25,6 % par rapport au T3 2023 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou 0,45 \$ par action
38,6 M\$ ▲ 12,2 % par rapport au T3 2023 BAIIA ajusté ¹⁾	18,5 M\$ ▲ 12,3 % par rapport au T3 2023 Bénéfice net ajusté ¹⁾ ou 0,27 \$ par action ¹⁾	32,7 M\$ ▲ 80,6 % par rapport au T3 2023 Flux de trésorerie disponibles ajustés ¹⁾ ou 0,47 \$ par action ¹⁾

Notes :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du troisième trimestre clos le 31 décembre 2023

Comparaison avec le trimestre clos le 31 décembre 2022 (le « troisième trimestre de 2023 » ou « T3 2023 ») :

- Les produits ont augmenté de 12,4 % pour atteindre 100,3 millions de dollars, comparativement à 89,2 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a augmenté de 12,2 % pour s'établir à 38,6 millions de dollars, comparativement à 34,5 millions de dollars. Le BAIIA ajusté par secteur s'est chiffré à 27,9 millions de dollars ou 42,5 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 12,3 millions de dollars ou 35,6 % des produits pour le secteur Radio et à (1,6) million de dollars pour le secteur Siège social.
- Le bénéfice net s'est établi à 9,1 millions de dollars (0,13 \$ par action¹⁾), comparativement à 12,9 millions de dollars (0,19 \$ par action¹⁾).
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ a augmenté à 18,5 millions de dollars (0,27 \$ par action¹⁾), comparativement à 16,5 millions de dollars (0,24 \$ par action¹⁾).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 25,6 % pour atteindre 30,9 millions de dollars (0,45 \$ par action¹⁾), comparativement à 24,6 millions de dollars (0,35 \$ par action¹⁾).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ ont augmenté de 80,6 % pour atteindre 32,7 millions de dollars (0,47 \$ par action¹⁾), comparativement à 18,1 millions de dollars (0,26 \$ par action¹⁾).
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾ pro forma s'est établi à 2,99 fois, comparativement à 3,34 fois.
- 372 400 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 1,9 million de dollars, comparativement à 340 900 actions qui ont été rachetées et annulées pour un total de 1,6 million de dollars.

Notes :

- 2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Faits saillants des activités

- Le 6 février 2024, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 mars 2024 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 29 février 2024.
- Le 22 janvier 2024, la société a annoncé le lancement de cinq chaînes vidéo sur la plateforme télévisuelle gratuite soutenue par la publicité Xiaomi TV+. Cette nouvelle collaboration est rendue possible grâce au soutien commercial et à l'expertise de THEMA, une société du groupe Canal+. L'offre riche et diversifiée de Stingray est accessible dès maintenant sur tous les téléviseurs Android TV (sur téléchargement de l'appli Xiaomi TV+) en Allemagne, en Italie, en Espagne, en France et au Royaume-Uni. Une expansion à d'autres pays est prévue l'an prochain.
- Le 10 janvier 2024, la société a annoncé que Stingray Karaoke sera intégré au service d'infodivertissement à bord de l'innovant et luxueux prototype AFEELA fabriqué par Sony Honda Mobility Inc. et présenté en primeur dans le cadre de l'édition 2024 du Consumer Electronics Show (CES). Cette collaboration marque le début d'une relation féconde entre les deux entreprises.
- Le 8 janvier 2024, la société a annoncé le lancement d'une expérience de karaoké de nouvelle génération, comprenant des fonctionnalités de perfectionnement vocal et de ludification, destinée au marché de l'automobile. Son partenaire, The Singing Machine Company, Inc., a annoncé le lancement de son micro de karaoké entièrement intégré aux véhicules et doté d'un détecteur de tonalité, conçu exclusivement pour la fonctionnalité de perfectionnement vocal de Stingray, dans le cadre de l'édition 2024 du Consumer Electronics Show (CES) de Las Vegas du 9 au 12 janvier 2024.
- Le 5 janvier 2024, la société a annoncé l'expansion de son entente mondiale avec BYD, le plus important fabricant de véhicules à énergie alternative au monde. Suite à l'intégration réussie de Stingray Karaoke, BYD inclura désormais l'appli Calm Radio dans ses modèles vendus dans des dizaines de pays. Il s'agit de la première fois que Calm Radio est déployé sur une plateforme OEM de véhicules électriques, démontrant l'engagement de Stingray à révolutionner le paysage mondial du divertissement automobile avec un contenu captivant et des fonctionnalités innovantes.
- Le 17 novembre 2023, la société a annoncé le lancement de 18 nouvelles chaînes sur Samsung TV Plus. Entièrement gratuit et soutenu par la publicité, ce service de Samsung diffuse en continu des contenus télévisuels et vidéos à la demande (AVOD). Ces chaînes sont rendues accessibles dès maintenant aux propriétaires d'appareils connectés de Samsung (téléviseurs, téléphones Galaxy, moniteurs et réfrigérateurs Family Hub) partout aux États-Unis. Les nouvelles chaînes audio de Samsung TV Plus couvrent un vaste éventail de genres et de styles musicaux. Hot Country, Remember the 80's, Nothin' but 90's, Flashback 70's, Smooth Jazz, Easy Listening, The Spa, Today's K-Pop, Today's Latin Pop, Romance Latino, Classic Rock, Hip Hop and Greatest Hits... il y en a pour tous les goûts. L'étendue de cette sélection de chaînes témoigne de l'engagement de Stingray à procurer une expérience musicale riche et diversifiée qui saura plaire à son public varié.
- Le 16 novembre 2023, la société a annoncé le lancement de sa plus récente chaîne télé : Stingray Holidayscapes. Accessible dès maintenant à l'aide des téléviseurs connectés de LG, cette nouvelle chaîne enrichit désormais l'expérience télévisuelle de millions de personnes partout en Amérique du Nord. Dans le confort de votre foyer, Stingray Holidayscapes crée l'ambiance parfaite pour rendre vos activités et rassemblements mémorables, quelle que soit la saison. La chaîne présente un élégant amalgame de scènes festives et de vidéos axées sur la célébration et l'art de vivre, afin de tisser la toile de fond parfaite pour toutes vos occasions préférées. Avec son vaste répertoire, qui s'étend des touchantes chansons d'amour de la Saint-Valentin jusqu'aux sombres succès pop d'Halloween, en passant par les classiques intemporels de Noël, l'esprit festif de Stingray Holidayscapes est contagieux 365 jours par année.
- Le 9 novembre 2023, la société a annoncé l'ajout de cinq nouvelles chaînes FAST sur Pluto TV sur le marché canadien. Ce nouveau partenariat réitère l'engagement de Stingray à proposer un contenu diversifié de qualité supérieure d'un océan à l'autre.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois				9 mois			
	31 déc. 2023		31 déc. 2022		31 déc. 2023		31 déc. 2022	
	T3 2024		T3 2023		Cumul 2024		Cumul 2023	
	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits
Produits	100 278	100,0 %	89 242	100,0 %	261 763	100,0 %	245 013	100,0 %
Charges d'exploitation	64 498	64,3 %	54 707	61,3 %	167 803	64,2 %	157 689	64,3 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	7 478	7,5 %	7 472	8,4 %	23 634	9,0 %	24 802	10,1 %
Charges financières, montant net ¹⁾	15 159	15,1 %	7 205	8,1 %	25 147	9,6 %	23 086	9,4 %
Variation de la juste valeur des placements	103	0,1 %	68	0,1 %	124	0,0 %	(300)	(0,1) %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	784	0,8 %	1 809	2,0 %	87	0,0 %	5 277	2,2 %
Bénéfice avant impôts	12 256	12,2 %	17 981	20,1 %	44 968	17,2 %	34 459	14,1 %
Impôts	3 186	3,2 %	5 037	5,6 %	12 391	4,7 %	8 787	3,6 %
Bénéfice net	9 070	9,0 %	12 944	14,5 %	32 577	12,5 %	25 672	10,5 %
BAIIA ajusté ²⁾	38 648	38,5 %	34 450	38,6 %	96 432	36,8 %	87 567	35,7 %
Bénéfice net ajusté ²⁾	18 483	18,4 %	16 464	18,4 %	44 930	17,2 %	40 534	16,5 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	30 902	30,8 %	24 605	27,6 %	74 263	28,4 %	59 397	24,2 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés²⁾	32 655	32,6 %	18 085	20,3 %	66 690	25,5 %	48 753	19,9 %
Dette nette ²⁾	381 488	–	379 382	–	381 488	–	379 382	–
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma²⁾	2,99x	–	3,34x	–	2,99x	–	3,34x	–
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,13	–	0,19	–	0,47	–	0,37	–
Bénéfice net ajusté par action – de base et dilué ²⁾	0,27	–	0,24	–	0,65	–	0,58	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base et dilués	0,45	–	0,35	–	1,07	–	0,85	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – de base et dilués ²⁾	0,47	–	0,26	–	0,96	–	0,70	–
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	65 647	65,5 %	54 158	60,7 %	162 650	62,1 %	145 189	59,3 %
Radio	34 631	34,5 %	35 084	39,3 %	99 113	37,9 %	99 824	40,7 %
Produits	100 278	100,0 %	89 242	100,0 %	261 763	100,0 %	245 013	100,0 %
Produits par région								
Canada	51 002	50,9 %	49 471	55,4 %	146 712	56,0 %	143 365	58,5 %
États-Unis	37 099	37,0 %	26 561	29,8 %	77 749	29,7 %	64 024	26,1 %
Autres pays	12 177	12,1 %	13 210	14,8 %	37 302	14,3 %	37 624	15,4 %
Produits	100 278	100,0 %	89 242	100,0 %	261 763	100,0 %	245 013	100,0 %

Notes :

- 1) Les intérêts payés T3 2024 se sont établis à 6,6 millions de dollars au (6,9 millions de dollars au T3 2023) et à 19,3 millions de dollars pour le cumul 2024 (17,0 millions de dollars pour le cumul 2023).
- 2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise des mesures et des ratios non conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance et sa situation financière d'une période à l'autre. La société estime qu'il s'agit de mesures supplémentaires importantes qui éliminent les éléments ayant moins d'incidence sur la performance de ses activités principales et pouvant potentiellement fausser l'analyse des tendances de sa performance et de sa situation financière. Elle utilise également des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des performances financières d'une période à l'autre, pour préparer les budgets et les prévisions annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction. La société estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS s'ajoutent aux mesures financières préparées conformément aux IFRS pour permettre aux investisseurs d'évaluer les résultats de la société, sa performance sous-jacente et ses perspectives d'avenir d'une manière similaire à celle de la direction.

Les mesures financières non conformes aux IFRS présentées ci-après ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

BAlIA ajusté

La société estime que le BAlIA ajusté fournit aux investisseurs des informations utiles, car il s'agit d'une mesure courante dans le secteur et qu'il s'agit également d'une mesure clé de la performance financière de la société, sans la variation causée par les incidences des éléments détaillés ci-dessous, car il fournit une indication de la capacité de la société à saisir les occasions de croissance de manière rentable, à financer ses activités courantes et à servir sa dette à long terme. Il s'entend du bénéfice avant les charges financières nettes (les produits financiers nets), les impôts, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, la charge liée aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, les coûts d'acquisition, charges de restructuration et diverses autres charges, de même que la variation de la juste valeur des placements. La société estime que le BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Marge du BAlIA ajusté

La marge du BAlIA ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour analyser la rentabilité de la société et faciliter la comparaison entre les périodes. Elle correspond au BAlIA ajusté d'une période donnée, divisé par les produits de cette période. La société estime que la marge du BAlIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également ce ratio non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celui-ci est couramment utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des sorties de trésorerie qui soutiennent les activités de la société. Il s'agit d'une mesure utile qui démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. En outre, la direction y a recours pour indiquer la solidité financière et la liquidité de la société. Elle s'entend du montant net des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, diminué des dépenses d'investissement, des intérêts payés, du remboursement d'obligations locatives, de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation ainsi que des pertes ou profits non réalisés sur change, abstraction faite des coûts d'acquisition, des frais juridiques et des charges de restructuration et autres charges. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Flux de trésorerie disponibles ajustés par action

Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action s'entendent des flux de trésorerie disponibles ajustés d'une période donnée, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution. La direction a recours à cette mesure parce qu'elle constitue un indicateur de la solidité financière et de la liquidité par action de la société et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière.

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par la direction comme autre mesure de la rentabilité de la société, puisqu'il fournit des indicateurs de la performance utiles. La société estime que le bénéfice net ajusté est utile aux investisseurs, car il permet de repérer les tendances sous-jacentes des activités de la société qui pourraient autrement être masquées par certaines radiations, charges, produits ou recouvrements qui peuvent varier d'une période à l'autre. La société estime que le bénéfice net ajusté est une mesure importante, car elle montre des résultats stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. Il est obtenu en retranchant du bénéfice net les profits ou pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, des profits ou pertes liés à la variation de la juste valeur des placements, de la rémunération fondée sur des actions, des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, des coûts d'acquisition, des frais juridiques, des charges de restructuration et autres charges, ni de l'incidence fiscale de ces ajustements. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté est un ratio non conforme aux IFRS utilisé par la direction pour évaluer la performance financière par action et pour faciliter la comparaison entre les périodes. Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté d'une période donnée, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution.

BAlIA ajusté DDM

Le BAlIA ajusté des douze derniers mois (DDM) est une mesure non conforme aux IFRS qui représente le BAlIA ajusté d'un trimestre donné, additionné du BAlIA ajusté des trois trimestres précédant immédiatement ce trimestre de référence. La direction est d'avis que le BAlIA ajusté DDM est une mesure utile de la performance financière de la société pour les douze derniers mois.

BAlIA ajusté pro forma

Le BAlIA ajusté pro forma est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond au BAlIA ajusté DDM, compte tenu du BAlIA ajusté des acquisitions réalisées pour les mois précédant ces acquisitions, du montant estimé des synergies sur le plan des produits et des économies de coûts découlant de ces acquisitions, de même que de la valeur des notes de crédit accordées à certains clients à la suite de la pandémie de COVID-19. De plus, le BAlIA ajusté pro forma tient compte de l'incidence sur douze mois de ces importantes mesures de réduction des coûts et de restructuration et des nouvelles embauches dans les divisions dont la croissance est la plus rapide. La direction est d'avis que le BAlIA ajusté pro forma offre aux investisseurs un indicateur financier utile pour l'appréciation et l'évaluation de la performance financière de la société entre les périodes, en tenant compte de l'incidence des acquisitions et des initiatives de réduction de coûts, en présumant que celles-ci sont survenues à l'ouverture de l'exercice, de même que de l'incidence de certains événements autrement non récurrents. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Les ajustements pour arriver au BAlIA ajusté pro forma sont basés sur des estimations et des hypothèses faites par la direction qui sont intrinsèquement incertaines, bien qu'elle les considère comme raisonnables, et soumises à des incertitudes et à des éventualités commerciales, économiques et concurrentielles importantes, qui sont toutes difficiles à prévoir et dont beaucoup sont indépendantes de notre volonté. Le BAlIA ajusté des acquisitions pour les mois précédant ces acquisitions est basé sur les livres et les registres internes dont dispose la direction et a été déterminé conformément à la définition utilisée par la société. Les montants excluent certaines charges non récurrentes qui ont été ou seront engagées dans le cadre de ces acquisitions, y compris les honoraires nécessaires pour réaliser les acquisitions. Les mesures de réduction des coûts et de restructuration reposent sur certaines estimations et hypothèses et ne doivent pas être considérés comme une représentation par la société ou toute autre personne que la société atteindra ces résultats. Le BAlIA ajusté pro forma est présenté à titre d'information uniquement et ne prétend pas représenter les résultats de la société si les acquisitions avaient été effectuées par la société à l'ouverture de la période présentée. Cette mesure n'est pas non plus destinée à projeter les résultats pour toute date ou période future. Par conséquent, le lecteur doit faire preuve de prudence dans l'interprétation de cette mesure financière et ne doit pas s'y fier indûment.

Dettes nettes

La dette nette est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux facilités de crédit, y compris leur partie courante, et à la dette subordonnée de la société, diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société. La direction s'en sert pour surveiller le montant de la dette à une date donnée, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et en tant qu'indicateur de la situation financière globale de la société.

Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma

Le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond à la dette nette, divisée par le BAIIA ajusté pro forma. La société estime que le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est une mesure importante pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAIIA ajusté annualisé, des synergies découlant des acquisitions et des mesures durables de réduction de coûts effectuées au cours des 12 derniers mois.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

	3 mois		9 mois	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
(en milliers de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul 2024	Cumul 2023
Bénéfice net	9 070	12 944	32 577	25 672
Charges financières (produits financiers), montant net	15 159	7 205	25 147	23 086
Variation de la juste valeur des placements	103	68	124	(300)
Impôts	3 186	5 037	12 391	8 787
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 401	1 784	7 159	7 331
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 074	1 092	3 228	3 281
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 003	4 596	13 247	14 190
Rémunération fondée sur des actions	121	153	342	454
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	2 747	(238)	2 130	(211)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	784	1 809	87	5 277
BAIIA ajusté	38 648	34 450	96 432	87 567
Marge du BAIIA ajusté	38,5 %	38,6 %	36,8 %	35,7 %
Bénéfice net	9 070	12 944	32 577	25 672
<i>Ajustements :</i>				
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments dérivés	5 056	(1 642)	821	809
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 003	4 596	13 247	14 190
Variation de la juste valeur des placements	103	68	124	(300)
Rémunération fondée sur des actions	121	153	342	454
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	2 747	(238)	2 130	(211)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	784	1 809	87	5 277
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, à la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(3 401)	(1 226)	(4 398)	(5 357)
Bénéfice net ajusté	18 483	16 464	44 930	40 534
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 068	69 678	69 282	69 872
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,27	0,24	0,65	0,58
(en milliers de dollars canadiens)	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 mars 2023	
BAIIA ajusté DDM	123 005	108 590	114 140	
Initiatives de réduction des coûts durables	4 459	5 074	2 325	
BAIIA ajusté pro forma	127 464	113 664	116 465	

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

	3 mois		9 mois	
	31 déc. 2023	31 déc. 2022	31 déc. 2023	31 déc. 2022
(en milliers de dollars canadiens)	T3 2024	T3 2023	Cumul 2024	Cumul 2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	30 902	24 605	74 263	59 397
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 742)	(1 997)	(5 461)	(5 247)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(256)	(532)	(876)	(898)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 279)	(1 978)	(3 853)	(4 707)
Intérêts payés	(6 620)	(6 882)	(19 286)	(17 050)
Remboursement d'obligations locatives	(997)	(974)	(3 422)	(3 311)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	9 500	3 376	23 644	14 559
Perte non réalisée (profits non réalisés) sur change	2 363	658	1 594	733
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	784	1 809	87	5 277
Flux de trésorerie disponibles ajustés	32 655	18 085	66 690	48 753
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 068	69 678	69 282	69 872
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués	0,47	0,26	0,96	0,70

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 mars 2023
(en milliers de dollars canadiens)			
Facilités de crédit	362 902	366 168	360 990
Dette subordonnée	25 577	25 517	25 543
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 991)	(12 303)	(15 453)
Dette nette	381 488	379 382	371 080
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	2,99	3,34	3,19

RÉSULTATS FINANCIERS DES PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

PERFORMANCE CONSOLIDÉE

Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	T3 2024	T3 2023	Variation (en %)	Cumul 2024	Cumul 2023	Variation (en %)
Produits par région						
Canada	51 002	49 471	3,1	146 712	143 365	2,3
États-Unis	37 099	26 561	39,7	77 749	64 024	21,4
Autres pays	12 177	13 210	(7,8)	37 302	37 624	(0,9)
Produits	100 278	89 242	12,4	261 763	245 013	6,8

Échelle mondiale

Les produits du troisième trimestre de 2024 ont progressé de 11,1 millions de dollars, ou 12,4 %, pour atteindre 100,3 millions de dollars, en comparaison de 89,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2023. L'augmentation s'explique surtout par une hausse des produits publicitaires tirés des solutions médias pour commerces de détail et des produits tirés des chaînes FAST.

Les produits du cumul 2024 ont progressé de 16,8 millions de dollars, ou 6,8 %, pour atteindre 261,8 millions de dollars, en comparaison de 245,0 millions de dollars pour le cumul 2023. Cette augmentation s'explique en grande partie par une hausse des produits publicitaires tirés des solutions médias pour commerces de détail, par l'incidence positive du change et par l'accroissement des produits tirés des chaînes FAST.

Canada

Les produits générés au Canada ont augmenté de 1,6 million de dollars, ou 3,1 %, pour s'établir à 51,0 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, contre 49,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2023. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des produits publicitaires provenant des solutions médias pour commerces de détail.

Pour le cumul 2024, les produits générés au Canada ont augmenté de 3,3 millions de dollars, ou 2,3 %, pour atteindre 146,7 millions de dollars, par rapport à 143,4 millions de dollars pour le cumul 2023. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'augmentation des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique, de même que par une hausse des produits publicitaires tirés des solutions médias pour commerces de détail.

États-Unis

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 10,5 millions de dollars, ou 39,7 %, pour atteindre 37,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, comparativement à 26,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2023. Pour le cumul 2024, les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 13,8 millions de dollars, ou 21,4 %, pour atteindre 77,8 millions de dollars, contre 64,0 millions de dollars pour le cumul 2023. Ces augmentations s'expliquent en grande partie par une hausse des produits publicitaires tirés des solutions médias pour commerces de détail et par l'accroissement des produits tirés des chaînes FAST.

Autres pays

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 12,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en baisse de 1,0 million de dollars, ou 7,8 %, comparativement à ceux de 13,2 millions de dollars inscrits au troisième trimestre de 2023. Cette diminution s'explique par la baisse des produits provenant des chaînes audio et par celle des produits provenant du service commercial en magasin, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence positive du change.

Pour le cumul 2024, les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 37,3 millions de dollars, en baisse de 0,3 million de dollars, ou 0,9 %, comparativement à ceux de 37,6 millions de dollars inscrits pour le cumul 2023. Cette diminution s'explique surtout par la baisse des produits provenant du service commercial en magasin et par celle des produits provenant des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique et des abonnements, facteurs contrebalancés en grande partie par l'incidence positive du change.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation du troisième trimestre de 2024 ont augmenté de 9,8 millions de dollars, ou 17,9 %, pour s'établir à 64,5 millions de dollars, contre 54,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2023. Pour le cumul 2024, les charges d'exploitation ont augmenté de 10,1 millions de dollars, ou 6,4 %, passant de 157,7 millions de dollars pour le cumul 2023 à 167,8 millions de dollars. Ces deux augmentations sont essentiellement attribuables à la hausse des coûts d'exploitation découlant de l'accroissement des produits, ainsi qu'à la hausse des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une augmentation du cours de l'action.

BAlIA ajusté¹⁾

Le BAlIA ajusté s'est chiffré à 38,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, contre 34,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, soit une hausse de 4,1 millions de dollars, ou 12,2 %. La marge du BAlIA ajusté s'est établie à 38,5 %, contre 38,6 % au troisième trimestre de 2023. L'augmentation du BAlIA ajusté est attribuable en majeure partie à la hausse des produits. La baisse de la marge du BAlIA ajusté s'explique par la diminution du BAlIA ajusté dans le secteur Radio.

Pour le cumul 2024, le BAlIA ajusté s'est chiffré à 96,4 millions de dollars, contre 87,6 millions de dollars pour le cumul 2023, soit une hausse de 8,8 millions de dollars, ou 10,1 %. La marge du BAlIA ajusté s'est établie à 36,8 %, contre 35,7 % pour le cumul 2023. L'augmentation du BAlIA ajusté et de la marge du BAlIA s'explique en grande partie par la hausse des produits et la baisse des charges d'exploitation dans le secteur Diffusion et musique pour entreprises découlant d'initiatives de réduction des coûts mises en œuvre à l'exercice 2023.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Au troisième trimestre de 2024, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations sont demeurés stables par rapport au troisième trimestre de 2023, s'établissant à 7,5 millions de dollars.

Pour le cumul 2024, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 1,2 million de dollars, ou 4,7 %, pour se chiffrer à 23,6 millions de dollars, contre 24,8 millions de dollars pour le cumul 2023. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des immobilisations incorporelles devant être amorties par rapport à la période comparative puisque certaines immobilisations incorporelles sont maintenant entièrement amorties.

Charges financières, montant net

Pour le troisième trimestre de 2024, le montant net des charges financières a augmenté de 8,0 millions de dollars, ou 110,4 %, pour atteindre 15,2 millions de dollars, contre 7,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2023. Cette hausse découle essentiellement d'une perte non réalisée sur les instruments financiers dérivés et d'une perte de change plus élevée.

Pour le cumul 2024, le montant net des charges financières a augmenté de 2,0 millions de dollars, ou 8,9 %, pour atteindre 25,1 millions de dollars, contre 23,1 millions de dollars pour le cumul 2023. Cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des charges d'intérêts, contrebalancée en partie par l'augmentation moins élevée de la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle.

Variation de la juste valeur des placements

La société a enregistré une perte de 0,1 million de dollars sur la juste valeur des placements tant pour le troisième trimestre de 2024 que pour le cumul 2024, en raison de la conversion en dollars canadiens d'un placement libellé en dollars américains.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	T3 2024	T3 2023	Variation (en %)	Cumul 2024	Cumul 2023	Variation (en %)
Coûts d'acquisition	–	88	(100,0)	4	302	(98,6)
Frais juridiques	(233)	555	(142,0)	(3 574)	1 067	(435,0)
Charges de restructuration et autres charges	1 017	1 166	(12,8)	3 657	3 908	(6,4)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	784	1 809	(56,6)	87	5 277	(98,4)

Les charges de restructuration et autres charges se sont repliées pour le troisième trimestre de 2024, ce qui s'explique par un profit sur les frais juridiques découlant d'un ajustement d'un montant à payer. Pour le cumul 2024, les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges ont diminué en raison des frais juridiques par rapport à l'exercice 2023, ce qui s'explique essentiellement par un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce.

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat global s'est établie à 3,2 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2024, comparativement à 5 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2023. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,0 % pour le troisième trimestre de 2024, en comparaison de 28,0 % pour le troisième trimestre de 2023. La variation du taux d'impôt s'explique par la variation des différences permanentes.

Une charge d'impôt de 12,4 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat global pour le cumul 2024, en comparaison de 8,8 millions de dollars pour le cumul 2023. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 27,6 % pour le cumul 2024, par rapport à 25,5 % pour le cumul 2023. La variation du taux d'impôt découle de l'incidence de la variation de la proportion des revenus tirés des divers territoires.

Bénéfice net et bénéfice net par action

Un bénéfice net de 9,1 millions de dollars (0,13 \$ par action) a été inscrit au troisième trimestre de 2024, comparativement à 12,9 millions de dollars (0,19 \$ par action) au troisième trimestre de 2023. Cette baisse est essentiellement attribuable à une perte non réalisée sur les instruments financiers dérivés et à la hausse des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une hausse du cours de l'action, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des résultats d'exploitation et la diminution de la charge d'impôt.

Un bénéfice net de 32,6 millions de dollars (0,47 \$ par action) a été inscrit pour le cumul 2024, comparativement à 25,7 millions de dollars (0,37 \$ par action) pour le cumul 2023. Cette hausse découle essentiellement de l'augmentation des résultats d'exploitation, d'un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce pour le premier trimestre de 2024 et de l'augmentation moins élevée de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation des charges d'intérêts et de la charge d'impôt.

Bénéfice net ajusté¹⁾ et bénéfice net ajusté par action¹⁾

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 18,5 millions de dollars (0,27 \$ par action) au troisième trimestre de 2024, comparativement à 16,5 millions de dollars (0,24 \$ par action) au troisième trimestre de 2023. Cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des résultats d'exploitation, contrebalancée en partie par une perte de change plus élevée.

Pour le cumul 2024, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 44,9 millions de dollars (0,65 \$ par action), comparativement à 40,5 millions de dollars (0,58 \$ par action) pour le cumul 2023. Cette hausse s'explique surtout par l'augmentation des résultats d'exploitation et par une augmentation moins élevée de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, facteurs contrebalancés en partie par la progression des charges d'intérêts.

Note :

- Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	T3 2024	T3 2023	Variation (en %)	Cumul 2024	Cumul 2023	Variation (en %)
Produits	65 647	54 158	21,2	162 650	145 189	12,0
Charges d'exploitation	37 715	31 563	19,5	94 843	88 883	6,7
BAIIA ajusté¹⁾	27 932	22 595	23,6	67 807	56 306	20,4
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	42,5 %	41,7 %	2,0	41,7 %	38,8 %	7,5

Produits

Au troisième trimestre de 2024, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 11,4 millions de dollars, ou 21,2 %, passant de 54,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2023 à 65,6 millions de dollars. L'augmentation s'explique surtout par une hausse des produits publicitaires tirés des solutions médias pour commerces de détail et des produits tirés des chaînes FAST.

Pour le cumul 2024, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 17,4 millions de dollars, ou 12,0 %, passant de 145,2 millions de dollars pour le cumul 2023 à 162,6 millions de dollars. Cette augmentation s'explique en grande partie par une hausse des produits publicitaires tirés des solutions médias pour commerces de détail, par l'incidence positive du change et par l'accroissement des produits tirés des chaînes FAST.

BAIIA ajusté¹⁾

Au troisième trimestre de 2024, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 5,3 millions de dollars, ou 23,6 %, pour s'établir à 27,9 millions de dollars, comparativement à 22,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute découlant de l'augmentation des produits.

Pour le cumul 2024, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 11,5 millions de dollars, ou 20,4 %, pour s'établir à 67,8 millions de dollars, comparativement à 56,3 millions de dollars pour le cumul 2023. Cette augmentation est principalement attribuable à la hausse de la marge brute découlant de l'augmentation des produits et à une baisse des charges d'exploitation découlant d'initiatives de réduction des coûts mises en œuvre à l'exercice 2023.

RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	T3 2024	T3 2023	Variation (en %)	Cumul 2024	Cumul 2023	Variation (en %)
Produits	34 631	35 084	(1,3)	99 113	99 824	(0,7)
Charges d'exploitation	22 292	21 796	2,3	65 874	64 595	2,0
BAIIA ajusté¹⁾	12 339	13 288	(7,1)	33 239	35 229	(5,6)
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	35,6 %	37,9 %	(5,9)	33,5 %	35,3 %	(5,0)

Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestres ont tendance à être les plus élevés et ceux du deuxième et du quatrième trimestres, les plus faibles au cours d'un exercice.

Les produits du secteur Radio se sont établis à 34,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2024 contre 35,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2023, ce qui représente une baisse de 0,5 million de dollars, ou 1,3 %. Pour le cumul 2024, les produits du secteur Radio ont diminué de 0,7 million de dollars, ou 0,7 %, passant de 99,8 millions de dollars pour le cumul 2023 à 99,1 millions de dollars. Ces baisses s'expliquent en majeure partie par le recul des produits tirés des agences aux niveaux local et national, en partie compensé par l'augmentation des produits tirés de ventes directes locales.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

BAIIA ajusté¹⁾

Au troisième trimestre de 2024, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 1,0 million de dollars, ou 7,1 %, pour s'établir à 12,3 millions de dollars, comparativement à 13,3 millions de dollars au troisième trimestre de 2023. Pour le cumul 2024, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 2,0 millions de dollars, ou 5,6 %, pour s'établir à 33,2 millions de dollars, comparativement à 35,2 millions de dollars pour le cumul 2023. Ces diminutions du BAIIA ajusté découlent de la légère baisse des produits, conjuguée à l'augmentation des frais liés à la réglementation.

SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			9 mois		
	T3 2024	T3 2023	Variation (en %)	Cumul 2024	Cumul 2023	Variation (en %)
Charges d'exploitation	4 491	1 348	233,2	7 086	4 211	68,3
Ajustements :						
Rémunération fondée sur des actions	(121)	(153)	(20,9)	(342)	(454)	(24,7)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(2 747)	238	(1 254,2)	(2 130)	211	(1 109,5)
BAIIA ajusté¹⁾	(1 623)	(1 433)	13,3	(4 614)	(3 968)	16,3

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées. Les deux augmentations du BAIIA ajusté négatif se rapportent à une hausse de la rémunération par rapport aux périodes comparatives.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 72,6 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2022 à 100,3 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2024. Ces fluctuations, qui découlent en grande partie de la nature cyclique des activités de la société, sont également tributaires de plusieurs autres facteurs. La hausse enregistrée au premier trimestre de 2023 et la baisse enregistrée au deuxième trimestre de 2023 proviennent du caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2023 s'explique essentiellement par le caractère saisonnier normal des activités, par l'incidence positive du change et par l'accroissement des ventes de matériel et de services d'installation liées à l'affichage numérique. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2023 est essentiellement attribuable au caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2024 s'explique principalement par l'augmentation des produits du secteur Radio, contrebalancée essentiellement par la baisse des produits publicitaires tirés du secteur solutions médias pour commerces de détail et la baisse des produits tirés du service commercial en magasin. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2024 s'explique surtout par une hausse des produits publicitaires tirés des solutions médias pour commerces de détail. L'augmentation pour le troisième trimestre de 2024 s'explique en majeure partie par le caractère saisonnier normal des activités.

Le BAIIA ajusté¹⁾ a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 21,0 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2022 à 38,6 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2024. La hausse enregistrée au premier trimestre de 2023 s'explique essentiellement par le caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2023 est surtout attribuable à la diminution des coûts d'exploitation. La hausse au troisième trimestre de 2023 et la baisse au quatrième trimestre de 2023 sont essentiellement attribuables au caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2024 traduit la baisse des charges d'exploitation liée aux initiatives de réduction des coûts mises en œuvre. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2024 s'explique par la hausse de la marge brute découlant de la hausse des produits. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2024 s'explique d'abord et avant tout par le caractère saisonnier normal des activités.

Le bénéfice net a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 11,8 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2022 à 9,0 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2024. La hausse du premier trimestre de 2023 s'explique en grande partie par l'augmentation des résultats d'exploitation et le fléchissement des charges de restructuration et autres charges, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. La baisse enregistrée au deuxième trimestre de 2023 est essentiellement attribuable à une perte non réalisée sur les instruments financiers dérivés, à une perte de change et à l'augmentation des charges d'intérêts, facteurs contrebalancés par la baisse de la charge d'impôt. La hausse enregistrée au troisième trimestre de 2023 s'explique surtout par l'augmentation des résultats d'exploitation et par un profit non réalisé sur les instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la charge d'impôt. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2023 s'explique en grande partie par la diminution des résultats d'exploitation, par la hausse des charges de restructuration et autres charges, et par l'augmentation des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la charge d'impôt. L'augmentation enregistrée au premier trimestre de 2024 s'explique en grande partie par un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce, par la baisse des charges de restructuration et autres charges, par l'augmentation du profit non réalisé sur les instruments dérivés et par la réduction des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, facteurs contrebalancés en partie par l'accroissement de la charge d'impôt et du profit lié à la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. La baisse pour le deuxième trimestre de 2024 est essentiellement attribuable à un profit sur règlement non récurrent découlant d'un différend relatif à une marque de commerce aux périodes comparatives, contrebalancé en partie par un profit non réalisé sur les instruments financiers dérivés et par la baisse de la charge d'impôt. La diminution enregistrée au troisième trimestre de 2024 découle essentiellement d'une perte non réalisée sur les instruments financiers dérivés et d'une perte de change, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des charges d'exploitation.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois							
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	65 647	49 815	47 188	50 045	54 158	44 901	46 130	45 584
Radio	34 631	32 678	31 804	28 886	35 084	32 734	32 006	27 060
Total des produits	100 278	82 493	78 992	78 931	89 242	77 635	78 136	72 644
Produits par région								
Canada	51 002	48 429	47 281	43 667	49 471	47 236	46 658	40 456
États-Unis	37 099	21 571	19 079	21 968	26 561	18 360	19 103	19 145
Autres pays	12 177	12 493	12 632	13 296	13 210	12 039	12 375	13 043
Total des produits	100 278	82 493	78 992	78 931	89 242	77 635	78 136	72 644
BAIIA ajusté¹⁾	38 648	29 518	28 266	26 573	34 450	27 031	26 086	21 023
BAIIA ajusté DDM¹⁾	123 005	118 807	116 320	114 140	108 590	102 644	101 200	99 269
Bénéfice net	9 070	9 389	14 118	4 447	12 944	3 331	9 397	4 466
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,13	0,14	0,20	0,06	0,19	0,05	0,13	0,06
Bénéfice net ajusté¹⁾	18 483	14 554	11 893	14 668	16 464	10 825	13 245	11 780
Bénéfice net ajusté par action – de base ¹⁾	0,27	0,21	0,17	0,21	0,24	0,16	0,19	0,17
Bénéfice net ajusté par action – dilué ¹⁾	0,27	0,21	0,17	0,21	0,24	0,15	0,19	0,17
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	30 902	19 101	24 260	27 552	24 605	18 446	16 346	22 127
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	32 655	15 578	18 457	14 909	18 085	15 009	15 659	11 833
Dividende trimestriel	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075

Note :

- Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance financière. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022
Bénéfice net	9 070	9 389	14 118	4 447	12 944	3 331	9 397	4 466
Charges financières (produits financiers), montant net	15 159	5 582	4 406	3 749	7 205	11 906	3 975	(769)
Variation de la juste valeur des placements	103	(86)	107	11	68	(247)	(121)	12
Impôts	3 186	3 467	5 738	753	5 037	611	3 139	191
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 401	2 373	2 385	2 406	1 784	2 876	2 671	3 862
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 074	1 069	1 085	1 225	1 092	1 066	1 123	1 201
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 003	4 811	4 433	4 547	4 596	4 822	4 772	4 176
Rémunération fondée sur des actions	121	120	101	157	153	164	137	222
Charges liées (produits) (liés) aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	2 747	590	(1 207)	2 068	(238)	427	(400)	1 750
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	784	2 203	(2 900)	7 210	1 809	2 075	1 393	5 912
BAIIA ajusté	38 648	29 518	28 266	26 573	34 450	27 031	26 086	21 023
Marge du BAIIA ajusté	38,5 %	35,8 %	35,8 %	33,7 %	38,6 %	34,8 %	33,4 %	28,9 %
Bénéfice net	9 070	9 389	14 118	4 447	12 944	3 331	9 397	4 466
<i>Ajustements :</i>								
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments financiers dérivés	5 056	(600)	(3 635)	(70)	(1 642)	2 996	(545)	(2 150)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 003	4 811	4 433	4 547	4 596	4 822	4 772	4 176
Variation de la juste valeur des placements	103	(86)	107	11	68	(247)	(121)	12
Rémunération fondée sur des actions	121	120	101	157	153	164	137	222
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	2 747	590	(1 207)	2 068	(238)	427	(400)	1 750
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	784	2 203	(2 900)	7 210	1 809	2 075	1 393	5 912
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(3 401)	(1 873)	876	(3 702)	(1 226)	(2 743)	(1 388)	(2 608)
Bénéfice net ajusté	18 483	14 554	11 893	14 668	16 464	10 825	13 245	11 780
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 068	69 349	69 433	69 459	69 678	70 008	70 277	70 655
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,27	0,21	0,17	0,21	0,24	0,15	0,19	0,17

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022
BAIIA ajusté DDM	123 005	118 807	116 320	114 140	108 590	102 644	101 200	99 269
Synergies et BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	–	–	–	–	–	7 450	11 900	16 000
Crédits liés à la COVID-19 alloués en raison de fermetures obligatoires de magasins	–	–	–	–	–	–	699	1 535
Initiatives de réduction des coûts durables	4 459	3 438	1 880	2 325	5 074	–	–	–
BAIIA ajusté pro forma	127 464	122 245	118 200	116 465	113 664	110 094	113 799	116 804

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	30 902	19 101	24 260	27 552	24 605	18 446	16 346	22 127
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 742)	(2 350)	(1 369)	(2 987)	(1 997)	(2 099)	(1 151)	(2 443)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(256)	(318)	(302)	(383)	(532)	(89)	(277)	(355)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 279)	(1 274)	(1 300)	(1 236)	(1 978)	(1 165)	(1 564)	(593)
Intérêts payés	(6 620)	(7 093)	(5 573)	(6 842)	(6 882)	(5 916)	(4 252)	(3 391)
Remboursement d'obligations locatives	(997)	(1 368)	(1 057)	(1 122)	(974)	(1 280)	(1 057)	(1 074)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	9 500	8 054	6 090	(7 077)	3 376	3 727	7 456	(7 571)
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	2 363	(1 377)	608	(206)	658	1 310	(1 235)	(779)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	784	2 203	(2 900)	7 210	1 809	2 075	1 393	5 912
Flux de trésorerie disponibles ajustés	32 655	15 578	18 457	14 909	18 085	15 009	15 659	11 833
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	69 068	69 349	69 433	69 459	69 678	70 008	70 277	70 655
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués	0,47	0,22	0,27	0,21	0,26	0,21	0,22	0,17

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2024	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022
Facilités de crédit	362 902	374 573	374 114	360 990	366 168	368 442	358 440	358 203
Dette subordonnée	25 577	25 593	25 568	25 543	25 517	25 492	25 467	25 442
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(6 991)	(9 704)	(11 682)	(15 453)	(12 303)	(15 411)	(13 816)	(14 563)
Dette nette	381 488	390 462	388 000	371 080	379 382	378 503	370 091	369 082
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	2,99	3,19	3,28	3,19	3,34	3,44	3,25	3,16

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		9 mois	
	T3 2024	T3 2023	Cumul 2024	Cumul 2023
Activités d'exploitation	30 902	24 605	74 263	59 397
Activités de financement	(28 801)	(23 175)	(69 928)	(46 334)
Activités d'investissement	(4 900)	(4 538)	(12 782)	(15 323)
Variation nette de la trésorerie	(2 713)	(3 108)	(8 462)	(2 260)
Trésorerie – à l'ouverture de la période	9 704	15 411	15 453	14 563
Trésorerie – à la clôture de la période	6 991	12 303	6 991	12 303
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	32 655	18 085	66 690	48 753

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 30,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, en comparaison de 24,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2023. La hausse s'explique en majeure partie par le recouvrement non récurrent d'impôt sur le résultat attribuable au secteur Radio et par l'augmentation des résultats d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la variation négative nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation.

Pour le cumul 2024, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 74,3 millions de dollars, par rapport à 59,4 millions de dollars pour le cumul 2023. La hausse s'explique en majeure partie par le recouvrement non récurrent d'impôt sur le résultat attribuable au secteur Radio, par l'augmentation des résultats d'exploitation et par un profit sur règlement non récurrent lié à un différend relatif à une marque de commerce pour les périodes précédentes, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la variation négative nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 28,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, comparativement à 23,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2023. L'augmentation découle surtout du remboursement plus élevé sur les facilités de crédit, contrebalancé en partie par les paiements au titre du CRTC.

Pour le cumul 2024, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 69,9 millions de dollars, comparativement à 46,3 millions de dollars pour le cumul 2023. L'augmentation découle surtout du remboursement au titre de la contrepartie conditionnelle liée à l'acquisition d'InStore Audio Network au premier trimestre de 2024 et de prélèvements moins élevés sur les facilités de crédit.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 4,9 millions de dollars au troisième trimestre de 2024, comparativement à 4,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2023. Cette hausse découle surtout de placements additionnels dans The Singing Machine, contrebalancés en partie par la baisse des entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne.

Pour le cumul 2024, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 12,8 millions de dollars, comparativement à 15,3 millions de dollars pour le cumul 2023. Cette diminution s'explique d'abord et avant tout par le paiement du fonds de roulement net lié à l'acquisition d'InStore Audio Network au cours de la période comparative.

Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés au troisième trimestre de 2024 se sont élevés à 32,7 millions de dollars, comparativement à 18,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2023. La hausse s'explique en majeure partie par le recouvrement non récurrent d'impôt sur le résultat attribuable au secteur Radio et par l'augmentation des résultats d'exploitation.

Pour le cumul 2024, les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont élevés à 66,7 millions de dollars, comparativement à 48,8 millions de dollars pour le cumul 2023. La hausse s'explique en majeure partie par le recouvrement non récurrent d'impôt sur le résultat attribuable au secteur Radio et par l'augmentation des résultats d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des intérêts payés.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2023 :

(en milliers de dollars canadiens)	31 déc. 2023	31 mars 2023	Variations	Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	91 230	71 251	19 979 ▲	Calendrier des paiements par les clients et augmentation des produits publicitaires tirés des solutions médias pour commerces de détail
Immobilisations incorporelles	59 842	68 814	(8 972) ▼	Amortissement des immobilisations incorporelles, contré en partie par les entrées attribuables aux immobilisations incorporelles développées en interne
Goodwill	360 319	360 900	(581) ▼	Écarts de change
Créditeurs et charges à payer	67 918	74 826	(6 908) ▼	Calendrier des paiements aux fournisseurs
Autres passifs	19 804	47 984	(28 180) ▼	Paiement de la contrepartie conditionnelle sur l'acquisition d'InStore Audio Network et paiements au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC
Facilités de crédit	362 902	360 990	1 912 ▲	Se reporter au graphique à la page suivante
Dette subordonnée	25 557	25 543	14 ▲	Amortissement des frais de financement différés

Ressources en capital

Nos principales ressources en capital sont nos entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité renouvelable. Notre trésorerie est essentiellement affectée au remboursement de notre dette, au financement de nos acquisitions et de nos dépenses d'investissement, au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au fonds de roulement. La société est d'avis que les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de nos facilités de crédit actuelles suffiront pour satisfaire à nos besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 375,0 millions de dollars et d'un emprunt à terme de 50,6 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2027.

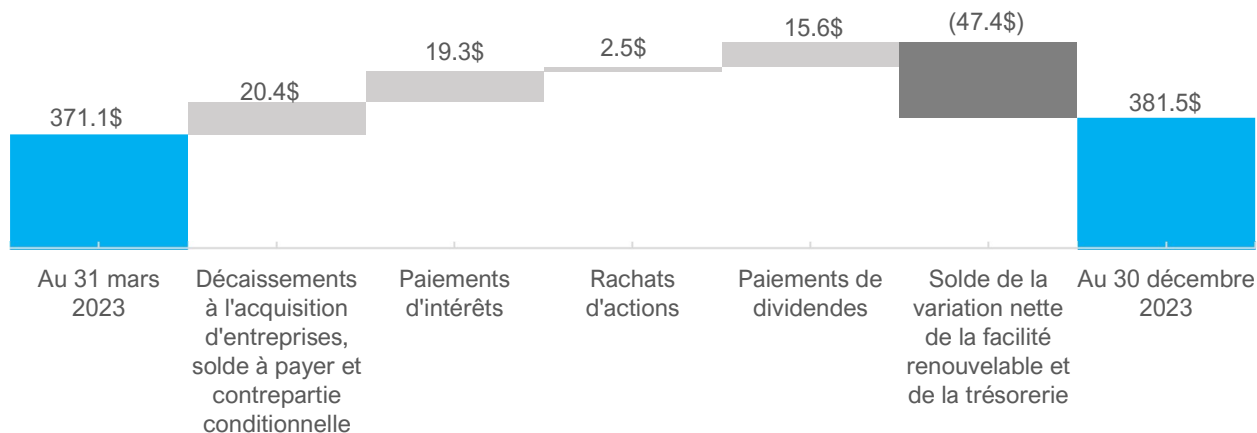
La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % de l'emprunt à terme initialement prélevé. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 15 octobre 2027.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque (7,20 % et 6,70 % aux 31 décembre 2023 et 31 mars 2023, respectivement) ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux des acceptations bancaires (9,00 % et 8,25 % aux 31 décembre 2023 et 31 mars 2023, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au SOFR (5,45 % et 4,84 % aux 31 décembre 2023 et 31 mars 2023, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive ou d) au taux Euribor (3,85 % et 2,91 % au 31 décembre 2023 et au 31 mars 2023, respectivement), au gré de la société. De plus, la société doit payer des commissions d'attente fondées sur une clause financière restrictive, sur la tranche inutilisée de la facilité de crédit (0,40 % pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 31 mars 2023, respectivement).

Au 31 décembre 2023, la société disposait de 7,0 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, d'une dette subordonnée de 25,6 millions de dollars ainsi que de facilités de crédit de 362,9 millions de dollars, dont une tranche d'environ 61,0 millions de dollars était disponible.

Le tableau qui suit résume l'incidence sur la dette nette qui s'est produite au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2023.

Variation de la dette nette^{1) 2)}



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 7 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un Rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

En mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d’auteur du Canada afin d’obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcés contre cette défense, mais de l’avis des opposants, ils ont échoué à présenter des solutions de rechange attrayantes autres que le maintien du statu quo.

En décembre 2020, les opposants et la SOCAN ont conclu un protocole d’entente exécutoire qui donnera lieu à un remboursement partiel des redevances déjà payées par les opposants et par une réduction importante du fardeau tarifaire actuel et futur. Le 28 mai 2021, la Commission du droit d’auteur du Canada a rendu un jugement final sur les tarifs des services sonores payants. Ce jugement et les tarifs certifiés sont conformes aux attentes des opposants.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d’échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières aux termes de sa convention de crédit, les licences de diffusion et les engagements liés aux redevances de droits d’auteur. Il n’y a eu aucun changement significatif à ces obligations depuis le 31 mars 2023.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel. Il n’y a eu aucun changement significatif à la nature ou à l’importance de ces transactions avec des parties liées depuis le 31 mars 2023.

Arrangements hors bilan

La société n’a aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d’au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l’IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d’avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d’investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	2 février 2024	31 décembre 2023
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	50 494 450	50 491 650
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l’intermédiaire du régime d’achat d’actions à l’intention des employés	(650)	(49 658)
Actions à droit de vote subalterne variable	380 852	388 552
Actions à droit de vote multiple	17 941 498	17 941 498
	68 816 150	68 772 042
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	3 663 251	3 663 251

La société maintient un régime d’options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l’attribution d’options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d’émission. Au cours des neuf premiers mois de l’exercice 2024, aucune option n’a été exercée et 173 918 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de délais d’acquisition fondés sur le nombre d’années de service, soit de 4 ans.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d’intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l’information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2023. La société n’est au fait d’aucun changement important depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 6 juin 2023. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Changements comptables futurs

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, a conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Au cours du troisième trimestre clos le 31 décembre 2023, aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception et l'efficacité du CIIF de la société au 6 février 2024 ne tenaient pas compte des contrôles et des procédures liés aux activités d'Ultimate Trivia acquis de Stingray le 29 mars 2023. En effet, la société s'est prévaluée de la disposition 3.3 1) b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure cette acquisition du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événements postérieurs à la clôture

Dividende

Le 6 février 2024, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 mars 2024 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 29 février 2024.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

stingray.com

